



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article198>

Affaire de la drogue

Le "Cartel" devant la justice

- Opinions -



Date de mise en ligne : jeudi 17 mai 2007

Union des Forces de Progrès

Deux français, un marocain et quatre mauritaniens ont comparu lundi (14 /05/2007) devant le procureur de la République au niveau du tribunal de Nouadhibou, Lemrabott Ould Sidi Mohamed, dans le cadre des investigations menées pour démasquer les auteurs d'un trafic de drogue opéré dans la capitale économique,

Le procureur de la République a, par ailleurs, déchargé de toute poursuite, Mohamed Lemine Chibih Ould Cheikh Melainine, président du Front Populaire (FP), dont le nom avait été souillé par certains journaux de la place, comme il a décidé de la relaxe, sous caution de 200.000 ouguiyas, un cambiste du nom de Nagi Ould Moctar ainsi qu'un chauffeur du nom de Youssef Ould Hadrami.

Les cinq autres détenus dont les deux mauritaniens (Kory Ould Haidalla, Abdellahi Ould Mohamed), un marocain (Hacen Drari) et les deux français (Jean Perce et Idy Pajesse) ont été placés en détention à la prison centrale de Nouadhibou attendant dans l'attente de l'ouverture du procès pour trafic de drogue et blanchissement d'argent.

Rappelons que les Services de Sécurité ainsi que les agents de l'ASECNA ont fait la découverte dans la nuit du 1er au 2 mai dernier une cargaison de 600 kilogrammes de cocaïne posée sur le tarmac de l'aéroport de Nouadhibou. Un avion bi-moteur de type Cessna avait été surpris au même moment. Il s'était envolé en catastrophe pour se poser à 120 km de la capitale économique.

Son équipage, supposé être deux belges, avait mystérieusement disparu et continu d'être recherché, en même temps que trois autres mauritaniens. La Mauritanie devient une plaque-tournante

A l'heure d'un premier bilan, on pourrait se poser la question de la portée réelle de l'action des autorités. Mais il semble ici plus utile de se demander pourquoi l'assainissement et la lutte contre cette menace sont encore des voeux pieux. L'image du pays est sans doute aujourd'hui ternie par l'impunité que connaissent les réseaux de trafic de stupéfiants dans notre capitale économique.

Les autorités du pays, qui a particulièrement indisposé, ces dernières années, par une série d'articles dans la presse étrangère dénonçant la place de la Mauritanie dans le trafic international de stupéfiants, ne semblent pas prendre les mesures adéquates pour le décourager. Une mise en cause particulièrement mal venue, au moment où le pays rentre dans l'une des périodes les plus délicates de son évolution politique récente.

TAGHI BARRIKALLAH C-P NOUADHIBOU

Source : cridem